



APPROCHE 

PROJET ASSOCIATIF

2024-2029

APPROCHE - Association pour la promotion des nouvelles technologies au service des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dr Pauline Coignard



J'ai le plaisir de vous présenter le projet associatif 2024/2029 de l'Association APPROCHE. Ce projet présente les valeurs fondatrices, l'histoire, les activités, les moyens et la gouvernance de notre association. Il définit le plan stratégique pour la période définie avec les enjeux, l'ambition et les objectifs que nous nous donnons. Ce travail de formalisation est un outil de communication interne et externe. Il doit permettre également à l'association de guider son action future.

Ce projet vient renouveler le projet de 2015. L'association a grandi en nombre d'adhérents, de projets développés mais également dans son offre de formations.

Cette période a vu aussi la structuration de la Délégation Nationale avec l'évolution des compétences métiers renforçant la coordination nationale et le soutien à la recherche.

Par ailleurs, l'environnement a évolué et doit pousser l'association à s'adapter.

Le Conseil d'administration du 26 janvier 2024 a validé les axes suivants :

- Soutenir le développement de l'Innovation/Recherche en lien étroit avec les industriels et les usagers
- Développer la formation à des fins de diffusion de l'innovation dans la pratique et de promotion de la Recherche clinique
- Développer le projet des Plateformes Handicap et Nouvelles Technologies (PHNT) : Accompagner, structurer et labéliser les établissements adhérents
- Améliorer et rendre visible les actions de l'Association

Ces orientations s'appuient sur les valeurs de l'Association, à savoir, Servir les personnes en situation de handicap et Rechercher le bien commun dans un esprit de coopération. Je remercie les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce document ainsi que chacun des membres de notre association sans qui cette œuvre commune ne pourrait exister.

Docteur Pauline COIGNARD,
Présidente d'APPROCHE

TABLE DES MATIÈRES

LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX 6

1. LES VALEURS FONDATRICES 6

Nos valeurs	6
Notre mission	6
Nos actions	6
Nos visions	6
Les usagers, patients et professionnels	6
Une portée nationale	6

2. L'HISTOIRE 7

Les origines	7
Les présidences	7
L'extension et le développement du réseau	8

3. LE CŒUR DU PROJET ASSOCIATIF : 3 MISSIONS PRINCIPALES ET 2 AXES TRANSVERSAUX POUR MENER À BIEN NOS ACTIONS : 9

La Recherche & l'Innovation	9
La Formation	12
Le projet Plateformes Handicap et Nouvelles Technologies (PHNT)	13
La gouvernance	16
La communication	20

4. LES MOYENS 21

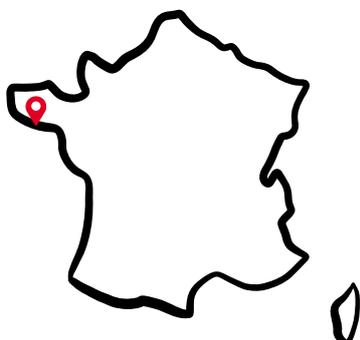
Les moyens matériels et logistiques	21
La communication	21
Les moyens humains	21

ORIENTATIONS 22

ANNEXES 23

LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX

LES VALEURS FONDATRICES



L'association APPROPHE est une association Loi 1901 fondée en 1991 reconnue d'intérêt Général. Son siège social se situe au Centre de Kerpape (Ploemeur, 56, France).

NOS VALEURS

Servir les personnes en situation de handicap : cette valeur fondatrice guide les choix et les orientations de l'association.

Rechercher le bien commun : favoriser l'épanouissement des acteurs, les collaborations, et participer à l'œuvre sociale dans notre domaine de compétence.

NOS ACTIONS

Activités scientifiques : projets de recherches et d'innovation, organisation de colloques scientifiques, veille scientifique.

Activités de formations : vers la montée en compétence des équipes pluridisciplinaires des établissements adhérents & de nos partenaires.

Structuration d'un réseau : vers la mise en place de Plateformes Handicap & Nouvelles Technologies.

NOTRE MISSION

Promouvoir les nouvelles technologies au service des personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et le milieu de vie.

NOTRE VISION

Être un réseau expert et clinique pluridisciplinaire au service de la réadaptation permettant aux usagers de bénéficier des avancées technologiques dans les domaines de la perception de la cognition et de l'action.

LES USAGERS, PATIENTS ET PROFESSIONNELS

Usagers patients : les activités de l'association s'adressent à des personnes en situation de handicap liées à la maladie, aux accidents de la vie et à l'âge (depuis 2009).

Usagers professionnels : Tous les métiers impliqués dans le champ des nouvelles technologies au service des personnes en situation de handicap (métiers de la réadaptation, ingénieurs, chercheurs, entrepreneurs, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire).

UNE PORTÉE NATIONALE

L'association APPROPHE est présente sur l'ensemble du territoire national, avec une perspective d'ouverture au-delà des frontières.



LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX

L'HISTOIRE

LES ORIGINES

L'association a été fondée à la suite de la rencontre de deux hommes, experts dans leur domaine d'activité : Monsieur Bernard LESIGNE, ingénieur du CEA et en situation de handicap, et le Docteur Michel BUSNEL, médecin directeur du Centre de Kerpape.

Visionnaires l'un et l'autre, ils incarnaient déjà une démarche de co-conception.



Bernard LESIGNE



Docteur Michel BUSNEL

LES PRÉSIDENTENCES

Trois présidences successives ont marqué des étapes dans le développement de notre projet :



Docteur Michel BUSNEL
Médecin-directeur au Centre
de Kerpape (1972-2005)



Docteur Charles FATTAL
Médecin chef de service
de médecine physique et
de réadaptation. Habilité à
diriger des Recherches



Docteur Pauline COIGNARD
Médecin de médecine
physique et de réadaptation
au Centre de Kerpape



de 1991 à 2009

📍 Centre de KERPAPPE,
BP78 56275 PLOEMEUR Cedex

de 2009 à 2013

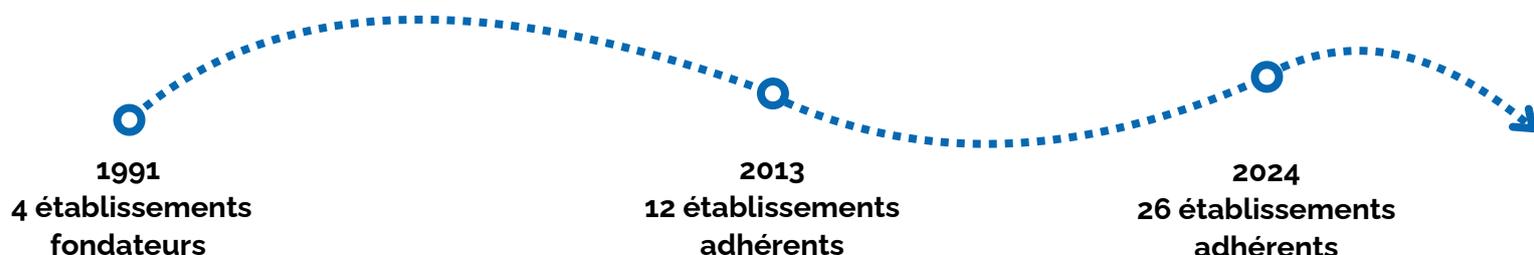
📍 CMN de PROPARA
263 Rue du Caducée
34000 MONTPELLIER

depuis 2013

📍 Centre de KERPAPPE,
BP78 56275 PLOEMEUR Cedex

L'EXTENSION ET LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Un réseau clinique unique en Europe : les établissements de médecine physique et de réadaptation, membres d'APPROCHE, acteurs de soins et impliqués dans la Recherche et l'Innovation



L'association a été créée en 1991 par la réunion de 4 établissements fondateurs : le Centre de Kerpape, le Centre de Réadaptation de Pen-Bron, aujourd'hui CMPR Côte d'Amour à Saint Nazaire, l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches et le Centre de Rééducation et de Réadaptation de Cerbère, aujourd'hui Centre Bouffard Vercelli à Perpignan.

Puis d'autres établissements ont rejoint l'association contribuant à renforcer le maillage national. En 2015, l'association APPROPHE comptait 12 établissements adhérents. Entre 2015 et 2023, le nombre d'établissements a doublé. A l'horizon 2024, 26 centres seront adhérents de l'association.

Les établissements de Médecine Physique et de Réadaptation ont un rôle spécifique dans l'association. Ils s'appuient sur l'expertise d'équipes pluridisciplinaires : médecins de Médecine physique et de réadaptation, soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues, orthophonistes, ingénieurs, métiers de la recherche ...

- Ces équipes cliniques contribuent à l'évaluation et la préconisation d'aides techniques de haute technologie disponibles sur le marché pour les patients en situation de handicap.
- Ces équipes de terrain contribuent également dans le cadre de projets collaboratifs à la définition des besoins, à l'élaboration des spécifications fonctionnelles et à l'évaluation des nouveaux dispositifs issus de la recherche dans une démarche de co-conception centrée usagers.

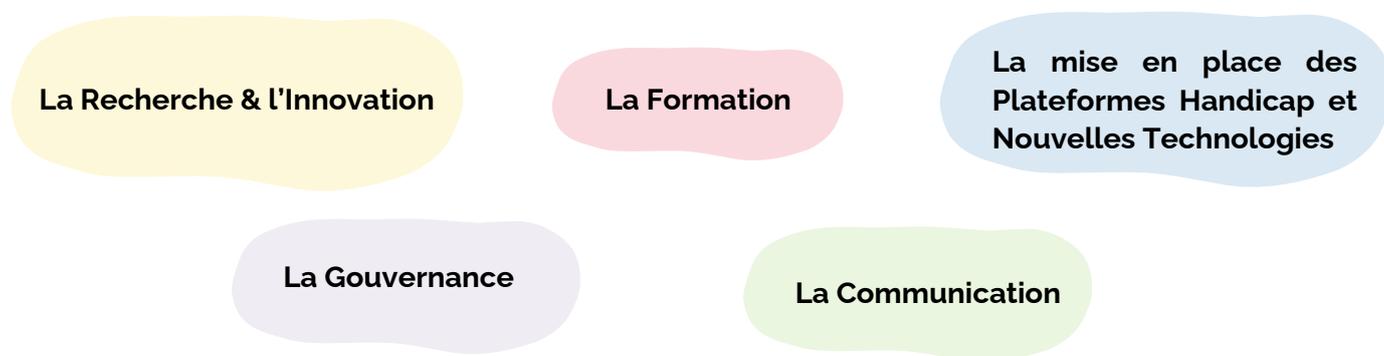
Un réseau expert : industriels, chercheurs, associations d'usagers

L'association APPROPHE compte parmi ses membres des industriels, chercheurs, associations d'usagers, réseaux de recherche (regroupés dans le collège 2) et des personnes qualifiées (collège 3) représentant des milieux universitaires, industriels et de la recherche.

LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX

LE CŒUR DU PROJET ASSOCIATIF : 3 MISSIONS PRINCIPALES ET 2 AXES TRANSVERSAUX POUR MENER À BIEN NOS ACTIONS:

Les activités d'APPROCHE se sont structurées sous l'impulsion de ses administrateurs autour des projets de recherche, de la formation, du développement et de la diffusion des connaissances. En 2015, la rédaction du premier projet associatif a été une étape structurante pour notre association. En 2023, une réflexion a été menée dans le cadre du renouvellement de ce projet associatif à travers la mise en place d'un Comité de pilotage, d'ateliers participatifs et d'entretiens menés par la Délégation Nationale (DN). Ce nouveau projet associatif s'articule autour de **3 axes majeurs et 2 axes transversaux**.



LA RECHERCHE & L'INNOVATION : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION/RECHERCHE EN LIEN ÉTROIT AVEC LES INDUSTRIELS ET LES USAGERS

Dans cet axe majeur portant sur les activités de Recherche & d'Innovation, l'association a souhaité :

Renforcer le positionnement sur les nouvelles technologies

- Poursuivre la recherche sur les nouvelles technologies, quelle que soit la technologie concernée, le type d'utilisateurs et l'intégration dans les lieux de vie pour personnes en situation de handicap.
- Structurer la veille Recherche Innovation : revue de littérature, appels à projets et réglementation.

Diversifier les portages de projets de recherche

- Favoriser le partage des compétences et de moyens dans le domaine de la recherche des établissements adhérents.
- Développer l'accompagnement/tutorat des établissements.
- Diffuser la culture recherche/innovation dans les établissements.

Renforcer le rôle d'interface entre les industriels, start-up, milieu académique (dont école d'ingénieurs) et utilisateurs finaux (établissements, associations de patients, d'utilisateurs)

- Renforcer l'expérience patient au sein de l'association : mise en lien et expertise de l'utilisateur.
- Préciser le positionnement par rapport aux industriels
- Renforcer le lien avec le milieu académique

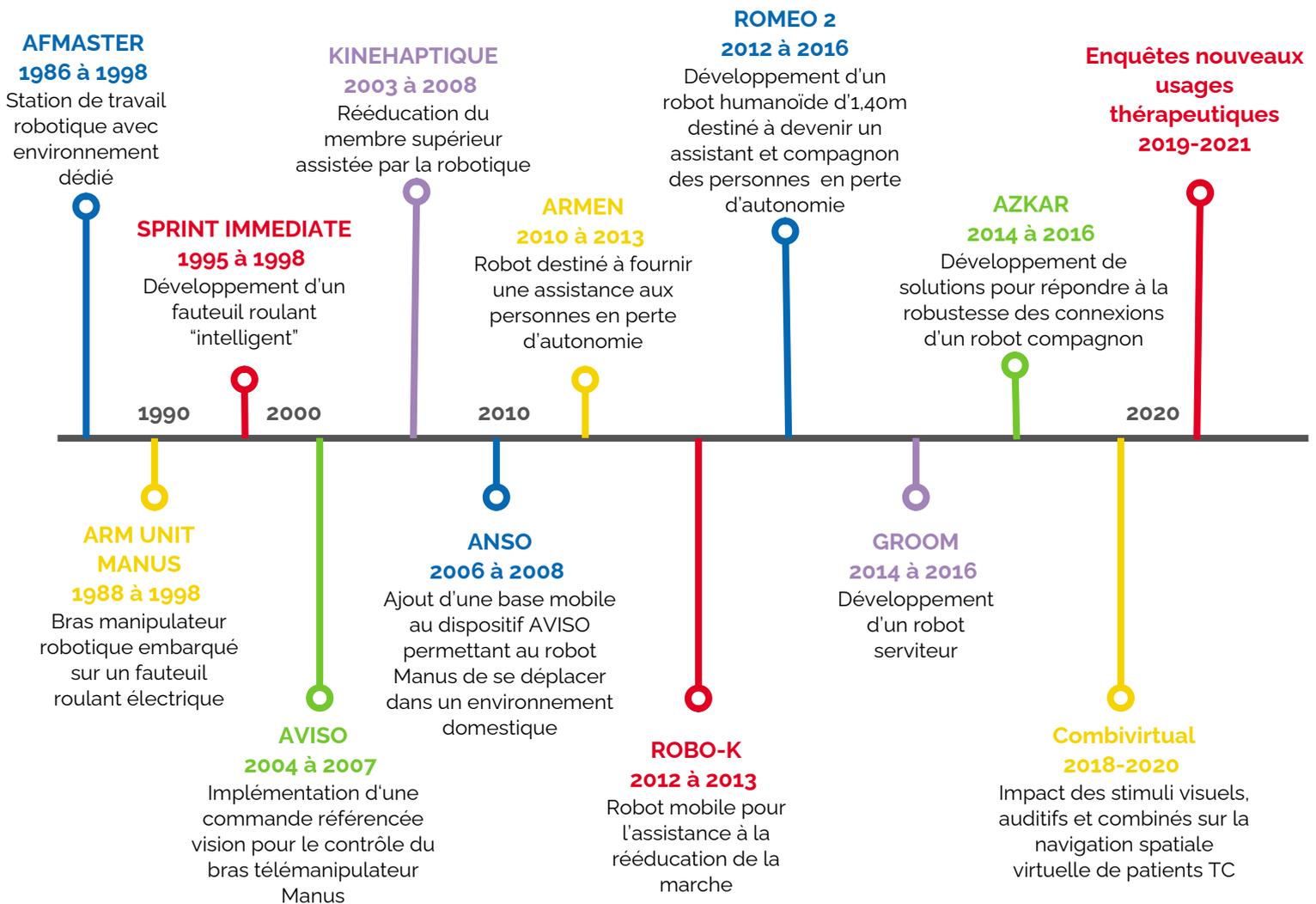
LES PROJETS

APPROCHE valorise les connaissances et les savoir-faire de ses adhérents en menant des projets de recherche et de développement. Les projets de recherche ont structuré l'activité de l'association depuis sa création, ils en sont à l'origine. Ces projets de recherches sont menés en partenariat avec des industriels et des chercheurs.

Les projets portent sur le développement et l'usage des nouvelles technologies au service des personnes en situation de handicap dans le soin, la rééducation, la réadaptation prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions bio-psycho-sociales.

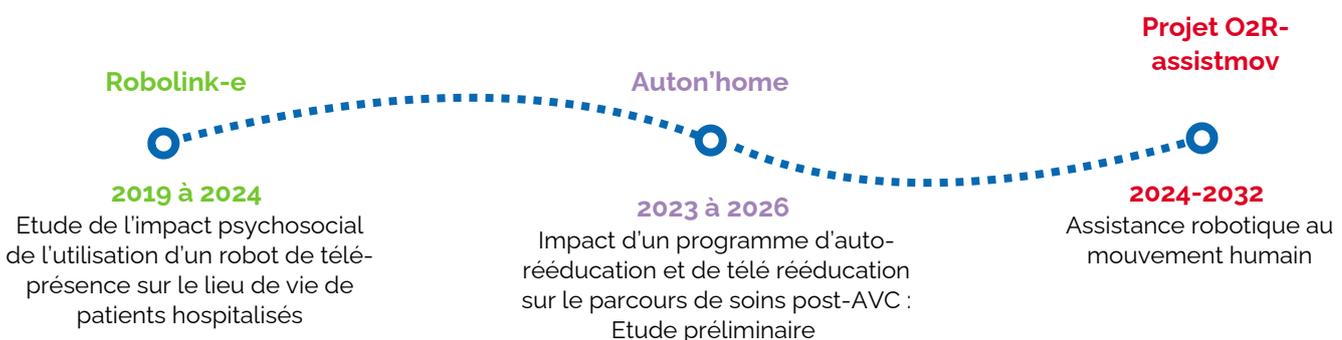
Historique des projets

Depuis sa création en 1991, l'association APPROPHE a participé à des projets d'innovation dans le domaine des nouvelles technologies en faveur des personnes en situation de handicap.



Projets en cours

Les projets menés actuellement sont :



COLLOQUES SCIENTIFIQUES



L'association organise chaque année **deux** évènements scientifiques : **Les Rencontres** sous forme de webinaire et un **colloque scientifique** accueilli dans l'un des centres adhérents.



Ces évènements s'adressent à l'ensemble du réseau et regroupent entre **100** et **150** personnes.



Le programme scientifique permet d'**approfondir les thématiques** portées par l'association en s'appuyant sur un état de l'art, des communications scientifiques et des retours d'expériences.



Ces rencontres permettent aussi de **communiquer** sur les projets de recherche en cours au sein de l'association, ainsi que les projets portés par les centres adhérents. Elles sont l'occasion de faire connaître les partenaires industriels et leurs innovations.



Enfin, elles permettent le **partage d'expériences** à travers des groupes de travail au sein de l'association, avec une convergence annuelle lors du colloque national, sous forme d'ateliers thématiques.

Ces ateliers ont pour vocation le partage d'expériences (présentation de cas cliniques, échanges sur les pratiques...), le partage de veille technologique (base de données partagées, démonstration de matériels...), de revue de bibliographie.

Selon l'avancée des réflexions, de nouveaux projets de recherche, de formation, d'amélioration des pratiques, peuvent émerger.

THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL :

**Fab-Lab, Impression 3D et
Implication de l'utilisateur**

**Aides Techniques de Nouvelles
Technologies de Compensation du
Membre supérieur**

**Communication
Alternative Améliorée**

**Robotique
sociale**

**Soutien à la Recherche Clinique
au sein des établissements MPR**

**Réalité Virtuelle et Réalité
Augmentée appliquées à la
rééducation**

**Aides Techniques de Nouvelles
Technologies de Compensation du
Membre inférieur**

LA FORMATION : DÉVELOPPER LA FORMATION À DES FINS DE DIFFUSION DE L'INNOVATION DANS LA PRATIQUE DE LA PROMOTION DE LA RECHERCHE CLINIQUE

APPROCHE contribue à la formation continue des professionnels dans le domaine des nouvelles technologies.

Pour animer ces formations, des professionnels du réseau APPROCHE (métiers de la réadaptation, médecins, ingénieurs, métiers de la recherche, utilisateurs) interviennent sur des aspects théoriques et pratiques.

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE NOTRE PROGRAMME DE FORMATION

Faire monter en compétences les équipes des centres adhérents et les partenaires en s'appuyant sur des bases scientifiques solides portées par des experts nationaux dans leur domaine et sur des applications concrètes.

Améliorer les pratiques professionnelles et favoriser le partage d'expériences au sein du réseau.

Adapter l'offre de formation aux besoins émergents

En 2021

Depuis ses débuts, l'association APPROCHE a développé et structuré son offre de formation. L'association a reçu la **certification Qualiopi** en partenariat avec l'Institut Mutualiste de Formation de Bretagne (IMFB).

Aujourd'hui 6 formations proposées à destination des personnels d'établissements MPR et accueillant du public en situation de handicap (HAD, MAS, ...);

- ☐ Aides Techniques de Nouvelles technologies, en collaboration avec l'ANFE.
- ☐ Les Dispositifs Médicaux en lien avec la recherche clinique
- ☐ Initiation à la Recherche et l'Innovation en établissement MPR
- ☐ Communication Alternative Améliorée
- ☐ Réalité Virtuelle / Réalité Augmentée
- ☐ Développer une activité d'innovation et recherche dans le champ du handicap en SMR

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS L'ASSOCIATION SE DONNE COMME FEUILLE DE ROUTE :

Pour la formation aux Innovations

- Aborder l'innovation sur l'ensemble du parcours patient : de l'institution au domicile et/ou lieux de vie
- Aborder et initier dans chaque formation proposée une mise en application concrète par les participants
- Garantir le contenu et les conditions des formations récurrentes

Pour la formation à la Recherche clinique appliquée

- Développer des contenus sur le cadre Règlementaire
- Développer des contenus sur le cadre Organisationnel
- Développer des contenus sur le cadre Méthodologique

Pour le Partage de pratiques et d'expériences

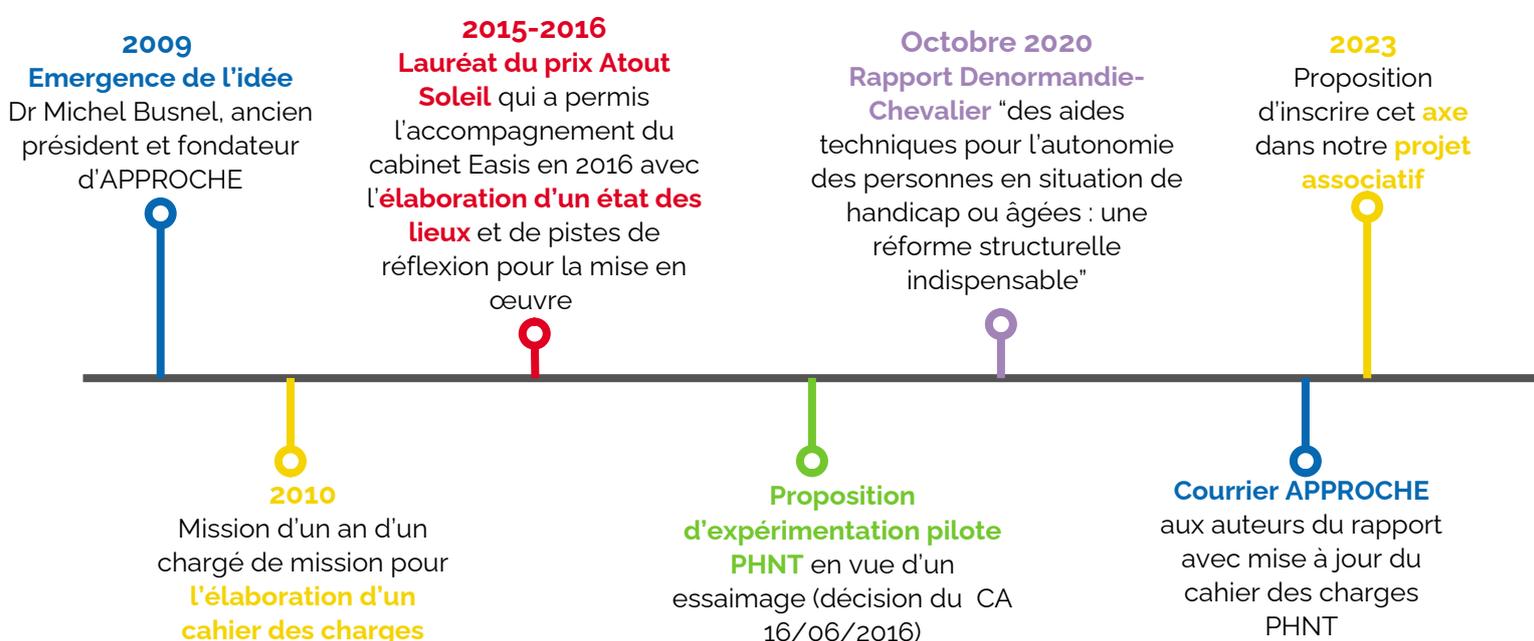
- Organisation d'ateliers thématiques à chaque colloque
- Pérenniser les rencontres annuelles en webinaire
- Systématiser un volet de retour d'expérience dans la formation

LE PROJET PLATEFORMES HANDICAP ET NOUVELLES TECHNOLOGIES (PHNT) : ACCOMPAGNER STRUCTURER ET LABÉLLISER LES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS.

Pour favoriser la dissémination des nouvelles technologies et dans un contexte où les besoins d'aides sont de plus en plus importants, en raison notamment du vieillissement de la population, l'association APPROCHE réfléchit depuis une dizaine d'années à un modèle de plateformes de nouvelles technologies labellisées garantissant une homogénéisation de l'offre dans le domaine de la préconisation des aides techniques sur l'ensemble du territoire.

Dans une conception graduée de l'offre, ces plateformes viendraient s'articuler avec un échelon de proximité assuré par des équipes locales.

Ce projet a donc une portée stratégique pour l'avenir d'APPROCHE, ce développement étant le fruit de notre activité antérieure et de la capitalisation de nos expériences. Le nouveau projet associatif souhaite définir ce projet comme axe majeur pour les 5 ans à venir.



CONSTAT DE DÉPART

"Les progrès techniques, qui pourtant constituent une source d'amélioration rapide et continue de leur quotidien, ne sont pas toujours pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap. En 2009, accéder à une aide technique adaptée à leur besoin relève d'un parcours du combattant pour un grand nombre de citoyens. Les personnes en situation de handicap bénéficient encore trop souvent de façon tardive de ces aides, souvent 18 mois après leur demande initiale, et ces dernières ne correspondent pas toujours très bien à leurs besoins et leurs usages, ce qui explique la non utilisation d'un nombre important d'aides techniques pourtant prescrites par des professionnels. Enfin le coût restant à leur charge peut constituer un frein à leur acquisition".

Lettre de mission adressée au Docteur Phillipe Denormandie

NOTRE VISION DU CAHIER DES CHARGES

Des centres ressources et des centres cliniques de recours pour leur territoire

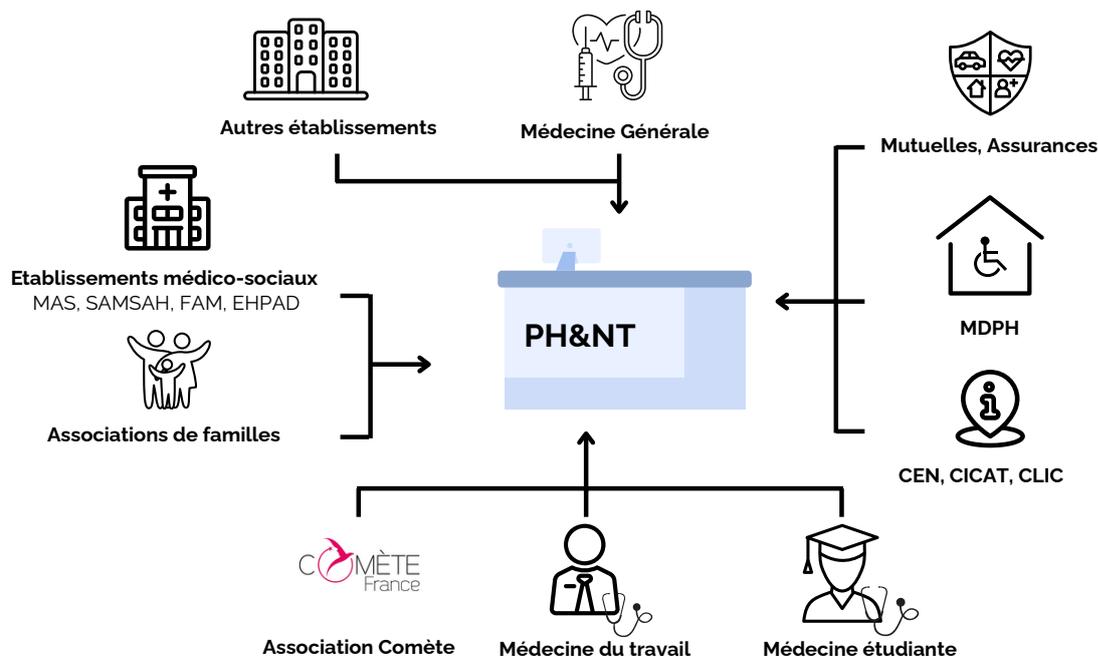
Un accompagnement à l'acquisition des aides techniques de nouvelles technologies

Améliorer l'autonomie et la qualité de vie de la personne et diminuer les coûts liés à la dépendance

MISSIONS DU PROJET PHNT

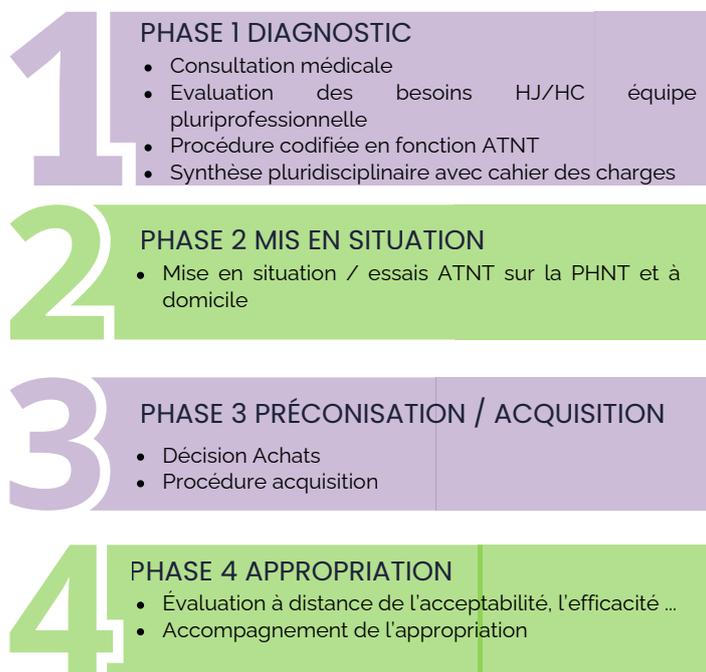
Centre de ressources

- Lieu d'accueil, d'orientation, de conseil et de démonstration des nouvelles technologies disponibles ou à venir pour un public d'utilisateurs, patients, aidants et professionnels (santé, artisans, industriels ...).
- Formation dans le domaine des nouvelles technologies auprès des utilisateurs patients, aidants et professionnels.
- Recherche, développement & veille technologique et réglementaire.



Centre clinique de recours

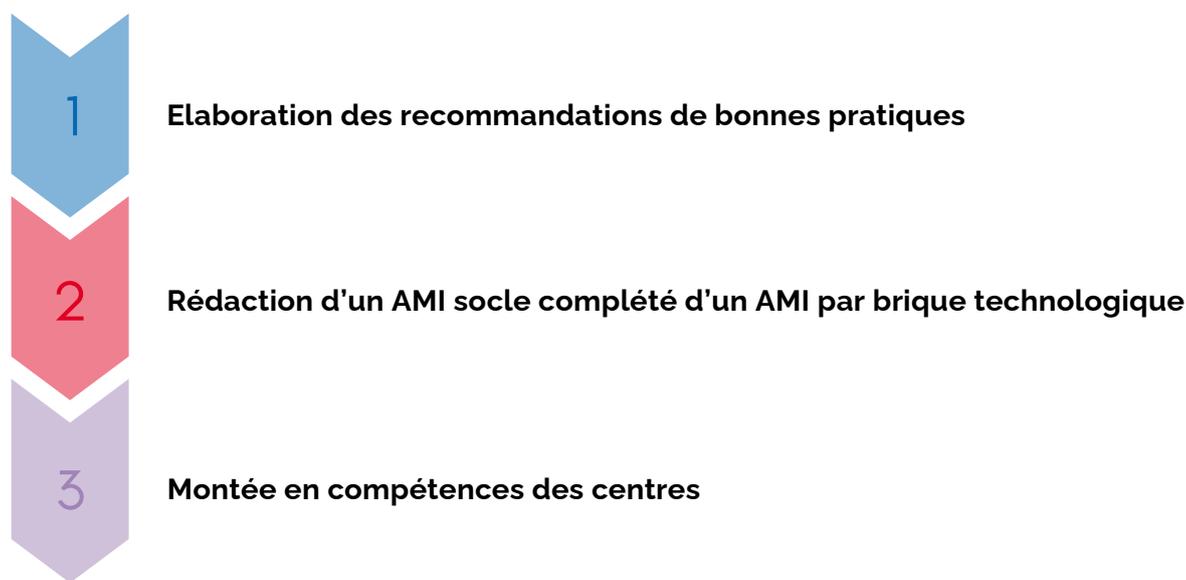
- Mission clinique d'évaluation et de préconisation d'aide-techniques
- Pour les cas complexes et/ou solutions de haute technologie
- Pour des personnes présentant un handicap moteur, cognitif, psychologique ou sensoriel à tous les âges de la vie et quel que soit le milieu de vie
- Prise en compte des besoins de la personne dans toutes les dimensions : Perception, action et cognition



ORGANISATION DES PHNT :

- Adossées au plateau technique d'un SMR spécialisé.
- Intégrées dans leur écosystème historique, reconnues comme ressource au niveau de leur territoire par les équipes de proximité (autres structures sanitaires ou médicosociales, équipes EqLAAT)
- Réparties de manière homogène sur l'ensemble du territoire.

ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE :



AMI socle

- Être un SMR avec activité(s) d'expertise et PTS
- Structuration d'une activité Recherche/Innovation
- Engagement au respect des bonnes pratiques

AMI par brique technologique

- Activité clinique seuil dans la thématique
- Expertise reconnue des professionnels ou engagement de formation
- Parc d'équipements (par acquisition ou convention)
- Participation à la dynamique nationale de la thématique et à des projets de recherche

Briques technologiques

- Communication
- Dispositifs innovants du membre supérieur
- Mobilité
- Sensoriel
- Domotique
- Cognition

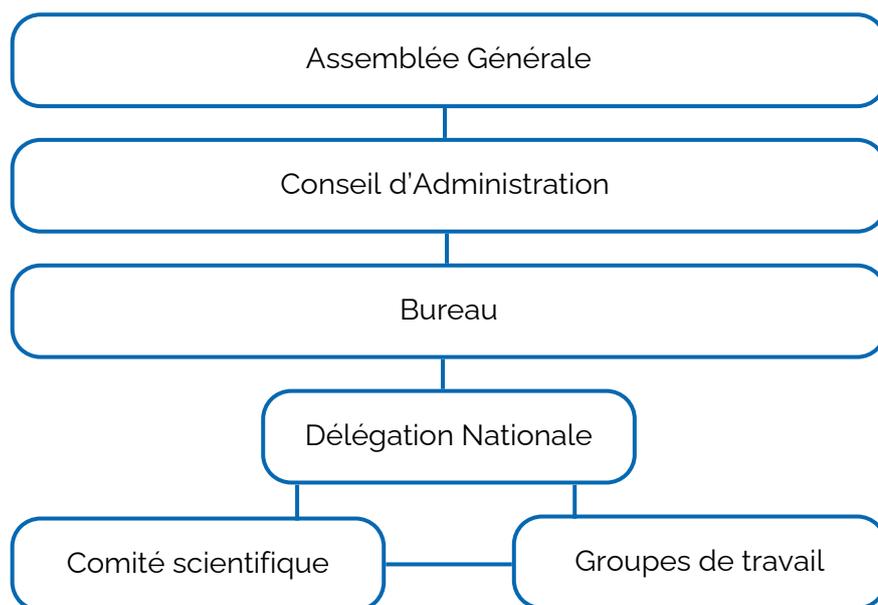
LA COORDINATION ET LA LABELLISATION

S'appuyant sur son expérience, son réseau clinique et ses partenaires, APPROCHE souhaite garantir une labellisation et coordination des "PHNT" à l'échelon national.

LA GOUVERNANCE : FAIRE ÉVOLUER LA GOUVERNANCE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

La gouvernance est assurée par une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration et un Bureau. La Délégation Nationale applique et met en œuvre les décisions des instances délibérantes. Le Comité Scientifique réunit des acteurs des secteurs médicaux, paramédicaux et de la recherche, qui apportent leur expérience et leurs moyens pour impulser la dynamique de l'association.



Pour adhérer, les futurs membres doivent adresser leur candidature au Conseil d'Administration. Cette candidature fait ensuite l'objet d'un vote. **L'adhésion est subordonnée à l'obligation de cotiser à l'association APPROCHE.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale examine les questions importantes de la vie de l'association, elle est composée de 3 collèges :

- **Collège 1** composé d'établissements avec une représentation de l'équipe pluriprofessionnelle
 - Equipe pluriprofessionnelle : un représentant de la direction, un représentant médical, un représentant paramédical et un suppléant (kinésithérapeute, ergothérapeute),
- **Collège 2** composé des partenaires associés (titulaires et suppléants).
- **Collège 3** composé de personnes qualifiées

🎯 Convoqué à minima une fois par an, elle :

- Se prononce sur le rapport moral et le compte rendu de la gestion financière du Conseil d'Administration
- Approuve les comptes de l'exercice clos
- Fixe pour chaque année le montant de la cotisation
- Approuve les actes du Conseil d'Administration

LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX

COLLÈGE 1 - LES ÉTABLISSEMENTS

Le collège 1 est composé de 26 établissements en 2023 de Médecine Physique et de Réadaptation. Ils sont répartis sur le territoire français :

NORD-OUEST

Clinique FSEF Rennes Beaulieu, Rennes
 CMPR Bel Air, La Membrolle-sur-Choisille
 CMPR Les Herbiers, Bois Guillaume
 CMPR Côte D'Amour, Saint-Nazaire
 Centre de Kerpape, Ploemeur
 Fondation St Hélier, Rennes
 Fondation ILDYS, Roscoff

NORD-EST

Fondation Hopale, Berck-sur-Mer
 Centre l'Espoir, Lille
 IUR Clémenceau, Strasbourg
 CR Mulhouse, Mulhouse
 CRF Divio, Dijon
 CMPR Bretegnier, Héricourt

ILE-DE-FRANCE

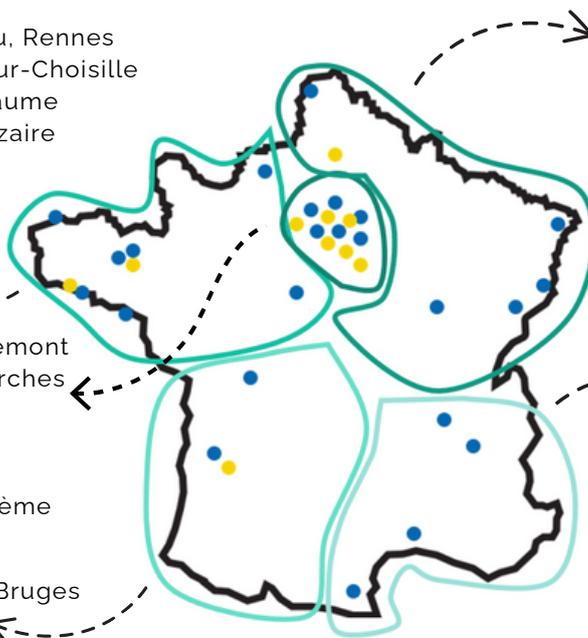
Clinique FSEF J.Arnaud, Bouffémont
 Hôpital Raymond Poincaré, Garches
 CMPR Coubert
 CMR Bobigny, Bobigny
 CRF La Châtaigneraie
 Hôpital Henry Dunant, Paris 16ème

SUD-EST

Clinique FSEF Grenoble La Tronche, Grenoble
 CMN Propara, Montpellier
 Centre Bouffard-Vercelli, Perpignan
 Institut Saint-Pierre, Palavas-Les-Flots
 Centre Les Massues, Lyon

SUD-OUEST

Centre de la Tour de Gassies, Bruges
 Mélioris Le Grand Feu, Niort



COLLÈGE 2 - LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

Le collège 2 est composé des personnes morales ou institutions engagées dans des démarches de promotion des nouvelles technologies (composition du collège 2 en 2023).

AFM , ALIS , ANFE , CEA, EA 4136 "Handicap Activité Cognition Santé", FEDHRA, Forum LLSA , IFRATH, IUT Amiens



LE PROJET ASSOCIATIF - LES FONDAMENTAUX

COLLÈGE 3 - LES PERSONNES QUALIFIÉES

Le collège 3 est composé de personnes reconnues pour leur contribution à la promotion de stratégies développées par l'association. A ce jour, 10 personnes qualifiées constituent ce collège (composition du collège 2 en 2023).



Nathalie PICHOT, Enseignant-chercheur, EA 1285, Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C), Université de Rennes 2



Evelyne KLINGER, Chercheuse associée IFRH, EA 4136 Bordeaux



Robert PICARD, Référent Santé chez CGIET - Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, membre fondateur de la Filière santé en numérique



Rodolphe GELIN, Expert IA, RENAULT



Alexandre MAZEL, Directeur de l'innovation logicielle, SOFTBANK Robotics



Pr. Gilles KEMOUN, Institut de recherche sur le handicap et le vieillissement, Paris



Nadine VIGOUROUX, Chargée de recherche, Institut de recherche en informatique de Toulouse



Frédéric VELLA, Chargé de recherche au CNRS, IRIT



Willy ALLEGRE, Ingénieur, Laboratoire électronique Centre Mutualiste de Kerpape



Joël CHEVALIER, Médecin, Fondation Hopale, Berck sur mer

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROCHE réunit deux fois par an, son Conseil d'Administration. Il réunit des membres issus des trois collèges : un titulaire et un suppléant pour le collège des établissements, 5 sièges pour le collège des personnes morales et 5 sièges pour le collège des personnes qualifiées.

2 fois par an

36 sièges en 2023



Cette instance détermine la gestion générale de l'association :

- Met en œuvre la politique générale de l'association
- Procède au vote du budget et arrête les comptes de l'exercice clos et décide de l'affectation des résultats
- Nomme les membres du bureau

LE BUREAU

Le Bureau veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes. Il agit par l'intermédiaire de sa Délégation Nationale.

5 fois par an

LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX

LA DÉLÉGATION NATIONALE

La Délégation Nationale (DN) APPROCHE est la direction générale de l'association et le support logistique de tous les établissements adhérents et partenaires. Installée à Ploemeur (Morbihan), elle centralise en un même lieu et coordonne toutes les actions menées par APPROCHE. Elle est le trait d'union entre toutes les instances d'APPROCHE.



Ses missions

- Le contrôle et le suivi de l'application des décisions du Conseil d'Administration
- L'animation du réseau APPROCHE
- La gestion administrative et financière de l'association
- La centralisation et la diffusion des informations
- La coordination des stratégies et actions mises en place dans les sites et la maintenance d'une politique globale et cohérente de partenariat
- L'harmonisation des méthodologies d'évaluation
- Le suivi des actions
- La centralisation des actions de communication autour des actions menées par APPROCHE
- L'information et le suivi des décisions des partenaires
- La facilitation et la mise en réseau des partenaires et tout autre intervenant ou structure en quête d'éléments d'information.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le Comité Scientifique et Technique est constitué du Bureau et de membres choisis parmi les trois collèges. Il est actuellement composé de 15 membres.

Il assure une veille technologique et propose la stratégie scientifique de l'association. Cette instance est le lieu de réflexions réunissant tous les acteurs des secteurs administratifs, médical, paramédical, de l'enseignement et de la recherche, qui peuvent apporter leur expérience et leurs moyens pour impulser la dynamique de l'association. Il regroupe des compétences pluridisciplinaires.

4 fois par an

15 membres



Ses missions :

- A la demande du Conseil d'Administration, étudier et évaluer la pertinence des propositions de projets de recherche, et leur soumettre les conclusions et les plans d'action des travaux éventuels à entreprendre.
- Assurer la diffusion des projets et le résultat des recherches entreprises dans les établissements de MPR et des partenaires associés.
- Assurer la veille technologique dans le champ de compétence de l'association.

RÈGLES COMMUNES À TOUS LES MEMBRES

- Volonté et volontariat individuel ou associatif de ses membres à travailler ensemble.
- Publications, communications sous le sigle de l'association APPROCHE.
- Proposition des sujets de travail par la majorité de ses membres.

LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DANS LE PROJET ASSOCIATIF

Afin de répondre aux enjeux de demain, la nouvelle gouvernance de l'association visera à renforcer le rôle de coordination de la délégation nationale, à affirmer le rôle stratégique de la présidence et à dynamiser la gouvernance et l'implication des membres.



Adéquation des moyens par rapport aux enjeux et à l'activité

- Repréciser les organes et les principes de gouvernance au sein de l'association
- Définir et mettre en place des Comités par thématique
- Pérenniser un poste de chargé de mission : renforcer et autonomiser les missions de la DN et pérenniser une ressource Attaché de Recherche Clinique (ARC) minimum
- Adapter les ressources en lien avec les projets avec différents formats soit au sein de la DN, soit en lien avec des partenaires



Structuration du réseau APPROCHE

- Développer le réseau clinique pour renforcer le maillage territorial
- Formaliser les conditions d'accès au réseau
- Décrire une charte d'engagement
- Faciliter la remontée des idées, besoins, suggestions



Positionnement de l'association dans son environnement

- Repositionner l'identité et les missions de l'association APPROCHE au sein de son écosystème
- Préciser les modalités de collaborations à potentielles finalités commerciales

LA COMMUNICATION : AMÉLIORER ET RENDRE VISIBLE LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

L'axe de la communication comprend d'une part la communication interne dans l'association et d'autre part la communication externe.



Développer et améliorer la communication interne

- Définir et adapter les modalités de diffusion des informations et les moyens utilisés au sein de l'association (emails, réseaux sociaux, site internet) et faire les ajustements nécessaires pour une communication interne facilitée (entre la DN et les établissements/structures et aussi entre les établissements et structures elles-mêmes : cloud, plateforme collaborative)
- Renforcer le sentiment d'appartenance des membres de l'association



Optimiser la visibilité de l'association, sa notoriété par la communication externe

- Participer aux congrès, événements organisés dans le cadre des réseaux/partenariats
- Accroître la communication et la visibilité de l'association (développer les contenus sur le site internet et les réseaux sociaux, travail sur les outils de communication : logos, charte graphique, etc.)

LE PROJET ASSOCIATIF- LES FONDAMENTAUX

LES MOYENS

LES MOYENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUES



Le Centre de Kerpape (56) a mis à disposition d'APPROCHE un local et des moyens bureautiques.

Une convention de partenariat existe entre les deux structures. (Cf Annexe).

LA COMMUNICATION



APPROCHE dispose d'un site internet.

Cet outil permet de suivre la réalisation des projets et l'activité, il offre aussi une base documentaire en matière de recherche scientifique dans le domaine d'exercice de l'association.

APPROCHE s'attache à être présent dans un certain nombre d'évènements et de colloques.

APPROCHE dispose aussi d'une page LinkedIn et d'une page Facebook.

LES MOYENS HUMAINS



Le bénévolat

APPROCHE s'appuie sur un bénévolat important, véritable force de l'association. La motivation et l'implication des administrateurs et des partenaires est gage de la compétence professionnelle et scientifique de l'association. Il s'agit, et souvent à la fois, d'un bénévolat :

- de compétence : les adhérents participent activement aux réponses aux appels à projets, aux formations et aux activités,
- de gouvernance : les administrateurs sont impliqués dans le pilotage du projet et son développement. Ils sont force de proposition.



Les salariés

Dans le cadre d'un partenariat formalisé par une Convention Pluriannuelle en 2013, la Mutualité Française Finistère Morbihan (MFFM), aujourd'hui VYV3 met à disposition d'APPROCHE - moyennant contrepartie financière - des supports de gestion RH et de comptabilité, et des moyens humains (deux postes salariés).

Ces postes participent à la professionnalisation de l'association, et apportent un soutien indispensable aux bénévoles et à la direction de l'association.

En 2022, l'association a fait le choix d'ouvrir le poste de Chargé(e) de mission à un CDI à 0,80 ETP et de diminuer le temps d'Attaché(e) de Recherche Clinique de 0,4 ETP à 0,2 ETP.

LES MOYENS FINANCIERS



L'équilibre financier repose sur :

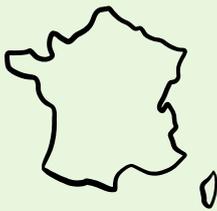
- Le financement du fonctionnement de la Délégation Nationale assuré par les recettes liées aux cotisations des adhérents, aux formations et au colloque National.
- Une logique de financement par projet avec réponse à des appels à projets pour soutenir les actions de recherches.

Enfin, l'association étant reconnue d'intérêt général, elle peut recueillir des financements auprès de donateurs et délivrer des certificats donnant droit à des avantages fiscaux.

ORIENTATIONS



Poursuivre notre mission de Promotion des Nouvelles Technologies au service des personnes en situation de handicap et/ou de perte d'autonomie dans le respect de nos valeurs.



Affirmer notre politique de déploiement des Plateformes Handicap sur le territoire national en lien avec nos adhérents et partenaires



Pérenniser et développer nos actions dans les domaines de la Recherche/Innovation et de la formation

Toutes ces orientations sont détaillées dans le plan stratégique 2024/2029.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Statuts de l'Association APPROCHE

Annexe 2 : Convention de partenariat entre APPROCHE et le Centre de Kerpape

Annexe 3 : Fiche de poste Chargé(e) de mission

Annexe 4 : Fiche de poste Attaché(e) de Recherche Clinique